

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 31 JANVIER 2022

Etaient présents : VUAILLAT Bernard, MERMILLON Éric, GALOT Cécile, EVRARD Franck, BLANC Jean-Marc, BARRAS Olivier, TOURNIER Frédéric.

Excusés : POCHET Eliane (pouvoir à Mme GALOT), LECHARTIER Marc-Antoine (pouvoir à M. MERMILLON), COTTIER Boris (pouvoir à M. VUAILLAT).

Secrétaire de séance : EVRARD Franck

La séance est ouverte à 18h30

M. le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour : une délibération pour le bar du Gralet et le chemin rural de la Charbonnière – Accepté.

1) **Approbation du compte rendu de la réunion du lundi 13 décembre 2021.**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) **Revue commissions communales et communautaires.**

2.1 : Agriculture :

- La Ferme de l'Epery va récupérer les bungalows actuellement installés sur la place du village. Le coût de la dalle et de l'installation de ceux-ci (sans le coût du déplacement) est revu à la baisse, pour un montant de 4560 € TTC.
- La préemption de la SAFER sur les parcelles appartenant aux Consorts MATHIEU et situées à la Fontaine Bénite est enfin en cours de finalisation. L'acte de vente doit être signé d'ici fin février.
- Une réunion sera programmée prochainement avec les agriculteurs.

2.2 : Bois et Forêt :

Une réunion de la commissions vente des bois avec le représentant de l'ONF M. ROSSERO Jean Louis a eu lieu.

Il est prévu de revoir les soumis dans un mois. Il a été décidé que lorsqu'une coupe de bois est vendue, elle est payable sur le champ, afin d'éviter les impayés et également de bloquer les parcelles sans qu'elles ne soient coupées. Le lancement des affouages est prévu à la sortie de l'hiver.

2.3 : CCAS :

Les colis sont quasiment tous distribués, il reste seulement 2 personnes à voir.

Le Département nous informe d'une demande d'aide d'un locataire SEMCODA pour le règlement de son loyer ; un élu de Chézery est invité à la commission.

2.4 : Camping :

- Un projet d'extension du chalet d'habitation est demandé, les gérants ont fait des demandes de devis. Nous sommes dans l'attente de ceux-ci pour une prise de décision.
- De futurs hébergements insolites seront installés dans le camping ainsi que 2 mobil homes financés par les gérants.
- Les gérants du camping travaillent sur la création de set de table regroupant un plan du village, les commerces, les points touristiques et 2/3 idées de boucles familiales avec 1 petite rando (cascade). Une participation des commerçants et acteurs de la commune a été demandée. La commune a pris un encart (30 €) et a acheté pour 150 euros un kit de set de tables, soit 1000 pièces pour son propre compte. A ce titre, un logo de la commune est en cours de création.

2.5 : Finances :
Budget à venir

2.6 : Matériels :

À la suite du déneigement, nous avons pu constater plusieurs désagréments, des dégâts constatés sur les routes et reçu des plaintes des usagers.

Une panne importante est survenue sur le tracteur VALTRA, cette dernière engendre des réparations pour un montant de 10 000 € TTC. Des analyses sont en cours pour comprendre les raisons de cette panne et définir les responsabilités de chacun.

Parallèlement, à la suite de la perte d'une tronçonneuse non expliquée, son remplacement est prévu pour une somme de 800 €.

2.7 : Sécurité Incendie :

Un cahier des charges est en cours d'élaboration afin d'obtenir un descriptif précis pour l'installation des bâches, ce qui nous permettra d'avoir des devis les plus justes pour entamer les travaux.

2.8 : Sentiers :

L'amicale des sentiers est invitée à signer une convention avec l'agglomération du Pays de Gex pour officialiser sa coopération avec les services de l'agglo.

3) Aménagement route de l'Abbaye – phase 2

La tranche 2 de la traversée du village a été présentée avec ses dernières modifications générales et les ajustements financiers pour un démarrage des travaux sous peu. Une réunion est programmée le 11 février avec tous les intervenants.

A noter que l'Agglo du Pays de Gex prend en charge l'installation des containers ordures ménagères et tri sélectif.

4) Travaux clocher Eglise

La rénovation des cloches de l'église est programmée pour le printemps pour un coût total de 26 967.54€ TTC avec une subvention du Département d'un montant de 6476 € et de la Région d'un montant de 7000 € soit un reste à charge de 13491.54 € TTC.

5) Terrains Consorts BALLET

Le conseil accepte la constitution d'une servitude de passage sur la parcelle communale AA 3, située devant le terrain constructible de la famille BALLET.

6) Signification jugement Tribunal Administratif

M. le Maire rend compte du jugement du Tribunal sur l'affaire qui oppose Mme RAYMOND et M. LEGER / les Consorts PROST / la SCI Fontaine Bénite et Mme DELAFOSSE.

Le jugement du Tribunal est favorable à la commune, sauf s'il y a un appel en justice des parties adverses.

7) Travaux

1^{er} étage bâtiment Epicerie : l'appel d'offres doit être lancé prochainement.

L'estimation des travaux a été établie.

8) SIVOS

Pour donner suite à la démission de Laurène (ATSEM), un appel à candidature est ouvert, il sera fermé le 11/02/2022.

Franck Evrard demande si sa lettre a bien été reçue par le maire et le président du SIVOS, en effet il a rencontré plusieurs difficultés pour l'inscription de la garderie et de la cantine, le problème sera traité par le SIVOS en interne.

9) Assainissement Rosset

Le projet pour la mise au tout à l'égout de Rosset est trop coûteux pour l'agglomération du Pays de Gex (Coût estimatif 1 million d'euros).

Toutefois une solution est possible : l'alimentation du hameau de la Charbonnière est une priorité (le réseau est trop défectueux et demande à être déplacé) et pourrait être regroupé avec le projet des eaux usées de Rosset. Une étude est en cours pour centraliser le tout par la Petite Bossona.

10) Délibérations

- La rémunération de l'agent recenseur a été validée au SMIC + coût de ses déplacements
- M. MERMILLON Charlie, gérant de l'épicerie-bar du Gralet demande une aide pour le loyer du bar en raison de la crise sanitaire actuelle. En effet, son chiffre d'affaires du bar a fortement baissé. Le conseil accepte de baisser le loyer à 100 € par mois pour la durée des restrictions sanitaires avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2021.
- À la suite de la vente de la propriété de M. MASSON à M. et Mme FAIVRE, chemin de la Crête Beudron au hameau de la Charbonnière, ses derniers sollicitent l'acquisition d'un tronçon du chemin rural qui n'a plus lieu d'être. Une enquête publique sera lancée pour cela. Il est précisé qu'il conviendra également de prévoir l'élargissement du chemin rural.

11) Questions et courriers divers

- Un rapport d'étude sur le Troublery a été transmis par le Parc du Haut Jura et sera présenté lors d'une prochaine réunion.
- Une dalle pour le hangar à bois déchiqueté va être faite prochainement.
- Le bureau de vote pour les présidentielles se tiendra les 10 et 24 avril 2022 et pour les législatives les 12 et 19 juin 2022.

Tour de table :

Franck Evrard demande des informations au sujet du projet d'antenne de Noire Combe, la mairie n'a jamais été contactée à ce sujet.

Point fibre optique : dans les hameaux, les signatures des conventions sont presque terminées. Il ne manque qu'une signature, mais cela ne bloque pas le début des travaux.

ENEDIS : M. et Mme Duboc ont besoin de faire déplacer un poteau électrique pour leur projet d'extension, une demande est en cours pour savoir qui doit s'en occuper.

Le prochain conseil est programmé le 28 février 2022 à 18h30

Séance levée à 20 h 45

Le maire,
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance,
Franck EVRARD

